Plan d’action 2024-2025 – Comité logement Hochelaga-Maisonneuve

Objectif général
Créer un réseau de soutien inclusif, multiacteur·rice·s et multidisciplinaire pour répondre collectivement à la crise du logement dans le quartier.

1. Concertation et mobilisation

Objectif spécifique : Favoriser la concertation à différents niveaux et mobiliser des expertises variées pour coordonner les actions.

Actions :

- Mettre en place un comité de concertation logement local, incluant résident·e·s, organismes communautaires et institutions.
- Revendiquer la relance de la table logement de l’arrondissement MHM.
- Organiser des rencontres régulières entre acteur·rice·s du logement pour partager les constats, les données et les priorités d’action.
- Cartographier les partenaires et ressources du territoire en matière de logement.

2. Intervention multidisciplinaire et éducation populaire

Objectif spécifique : Renforcer l’intervention directe et l’autonomisation des locataires à travers une approche collective.

Actions :

- Mettre sur pied une escouade d’intervention terrain (porte-à-porte, soutien à l’organisation des locataires, repérage des situations à risque).
- Créer une banque de bénévoles formé·e·s (écoute, soutien psychosocial, salubrité, accompagnement aux audiences).
- Développer des cliniques d’information et des ateliers sur les droits locatifs à des moments clés (1er juillet, période des hausses de loyer, etc.).

- Utiliser les réseaux existants pour diffuser de l'information vulgarisée et mobilisatrice.

3. Consolidation des ressources humaines

Objectif spécifique : Renforcer les capacités d'action sur le terrain et assurer une pérennité des interventions.

Actions :

- Identifier les besoins en soutien logistique et psychosocial pour les bénévoles et intervenant·e·s impliqué·e·s.
- Mettre en place des mécanismes de soutien mutuel (supervision, débriefings collectifs, reconnaissance).
- Documenter les expériences de terrain pour mieux adapter les outils et stratégies d'intervention.
- Déposer des demandes de soutien financier pour le maintien des postes essentiels au projet.

4. Renforcement des solidarités et de la participation citoyenne

Objectif spécifique : Favoriser l'implication directe des résident·e·s dans les solutions aux enjeux de logement.

Actions :

- Mettre en place des espaces participatifs (assemblées de locataires, groupes de discussion).
- Soutenir l'organisation collective dans les immeubles en situation critique (rénovictions, insalubrité, ventes spéculatives).
- Diffuser des outils simples et accessibles pour revendiquer ses droits et organiser son immeuble.
- Valoriser les savoirs et expériences des résident·e·s à travers des témoignages, des prises de parole publiques, et des campagnes d'éducation populaire.